

496 nouveaux cas de l'Épre en 2014 au Burundi

APA, 10-02-2015 Bujumbura (Burundi) - Au total 496 nouveaux cas de l'Épre ont été enregistrés en 2014 au Burundi, selon le ministre de la Santé publique et de la Lutte contre le Sida, soulignant que la bataille contre cette maladie est loin d'être gagnée. «Depuis 2010, suite au retour des réfugiés en provenance des pays voisins, le pays enregistre entre 400 et 500 de nouveaux cas de l'Épre chaque année, alors qu'il espérait arriver au stade d'éradication. Les zones les plus touchées sont les provinces frontalières de la Tanzanie et de la RDC, pays qui n'ont pas encore atteint le seuil d'éradication de la maladie», explique le ministre.

Ces provinces les plus affectées par la l'Épre sont spécifiquement celles de Cibitoki (Ouest), Rutana(Est), Bururi (sud) et Makamba (sud). Selon le ministre de la Santé publique, la sensibilisation reste plus que nécessaire pour ralentir la contamination et éviter les complications liées à cette maladie. «Ce que la population doit savoir, c'est que la l'Épre est une maladie guérissable quand le malade va se faire soigner dès l'apparition des premiers signes qui se manifestent par des taches insensibles en forme d'une pièce de monnaie qui apparaissent sur la peau. Si le malade se présente à temps l'infirmité et la cicatrice qu'elle occasionne peuvent être évitées», rappelle le ministre. Il précise que la période d'incubation de la maladie peut varier de 5 ans à 10 ans.